

## DEPARTEMENT DU JURA

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

## COMMUNE DE MONT S/S VAUDREY

## DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-six juin à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Madame Paulette GIANCATARINO, Maire.

Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Votants
15	13	13

**Présents :** Bernard BERTHAUD, Marie-Hélène BILLOT, Stéphanie FAIVRE, Bernard FRAIZIER, Paulette GIANCATARINO, Liliane GOY, Nicolas KOEHREN, Thomas HUMBLOT, Christian MAGDELAINE, Christian SAINTHOT et Solène VILLET.

**Date de Convocation :**  
17/06/2025

**Absents :** Sylvain CROZE, Arnaud LAVIGNE, Didier MOMBOBIER et Marie-Anne SALVADORI

**Date d'Affichage :**  
01/07/2025

**Pouvoir :** Didier MOMBOBIER pour Liliane GOY et Marie-Anne SALVADORI pour Bernard BERTHAUD

**N° : 2025/27**

**Secrétaire de séance :** Liliane GOY

**OBJET :****Acquisition de parcelles  
ZD 16 et ZD 17**

Madame la Maire explique la nécessité de reprendre la gestion des fossés ZD 16 et ZD 17 afin de maîtriser l'emprise foncière au niveau du stade et de permettre l'extension du stade annexe pour améliorer son classement.

Consultée, l'Association Foncière de Mont-sous-Vaudrey a validé une transmission gratuite de ces deux parcelles à la commune de Mont-sous-Vaudrey : ZD 16 (1 060 m<sup>2</sup>) et ZD 17 (880 m<sup>2</sup>).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- Accepte l'acquisition gratuite des parcelles ZD 16 et ZD 17 de surfaces respectives 1 060 m<sup>2</sup> et 880 m<sup>2</sup>
- Décide de valider cette cession par un acte en la forme administrative
- Autorise Liliane Goy, adjointe, à signer cet acte en tant que représentante de la commune

Ainsi fait et délibéré à la date susdite,  
Et ont signé au registre les membres présents,  
Pour extrait certifié conforme,

La Maire,

Paulette GIANCATARINO